

Un barrage devenu nécessaire

L'invité

François Lefort
Député du Parti les Verts
au Grand Conseil



Ce projet de barrage au fil de l'eau fournira de l'électricité hydraulique pour environ 5% de la consommation actuelle du canton de Genève. La programmation sur vingt à trente ans de la sortie du nucléaire rend nécessaire la transition énergétique vers la production d'énergies renouvelables, accompagnées de mesures d'économie d'énergie qui représentent en elles-mêmes un gigantesque gisement d'énergie.

C'est bien ce contexte national qui rend le barrage de Conflan nécessaire, dans un contexte mondial connu: diminution des ressources mondiales en combustibles fossiles, réchauffement climatique et réduction des émissions de gaz à effet de serre. Si l'énergie nucléaire représente 40% de l'électricité produite et consommée en Suisse, elle ne représente finalement que 10% de l'énergie totale con-

sommée, mettant en perspective notre dépendance envers les énergies fossiles, principalement pour le chauffage et le transport, qui pourrait augmenter encore si la Confédération choisissait de remplacer la production nucléaire par des centrales à gaz.

Les changements qui se profilent en Suisse sont donc à faire dans trois directions prioritaires: la diminution de cette dépendance vis-à-vis des énergies fossiles, dont les prix vont de toute façon cre-

«Bien sûr, cet ouvrage
a un impact
environnemental»

ver les plafonds avec les conséquences économiques imaginables, la sortie du nucléaire à réaliser progressivement, en substituant petit à petit la part nucléaire de la production électrique par des productions électriques renouvelables et décentralisées, mais enfin et surtout l'économie d'énergie dans tous les domaines, pour continuer de fournir de l'énergie à

une population croissante. C'est la priorité des cantons suisses sur laquelle sont actuellement révisés les modèles de prescriptions énergétiques des cantons, d'après les communications de la Conférence des directeurs cantonaux de l'Énergie (EnDK).

Le barrage de Conflan fait partie de la solution, comme les milliers de projets de productions solaires et éoliennes qui sont en train de voir le jour en Suisse. Comparé à une centrale chaleur-force (CCF) à gaz, le barrage est une meilleure solution car il ne produira pas de CO₂ et fournira une énergie renouvelable indigène pour une durée bien plus longue que celle de la CCF.

Bien sûr, cet ouvrage a un impact environnemental, mais là encore, moindre que ne l'aurait été la contribution de la CCF à la production de CO₂ et donc au réchauffement climatique. Cet impact sera minimisé par de considérables travaux de renaturation de la Rive gauche du Rhône en aval du barrage, qui représentent même une amélioration de la situation actuelle pour la biodiversité. Sur ce point, il faudra rester vigilant et intransigeant.

L'Éternel doit être préservé

L'invitée

Christina Meissner
Députée UDC
au Grand Conseil



Malgré les économies d'énergie, l'augmentation de la population aidant, l'accroissement des besoins énergétiques de Genève est considérable. A cela s'ajoute la nécessité de trouver des alternatives au nucléaire.

Passons de l'énergie grise à la bleue et construisons un nouveau barrage, nous proposons en chœur nos deux conseillères d'Etat Michèle Künzler et Isabel Rochat. Une énergie qui coule de source, celle de l'eau, celle du Rhône. Des pales des moulins à ceux des turbines, l'énergie maîtrisée du fleuve alimente Genève depuis des siècles, du pont de la Machine à Chancy, en passant par le barrage du Sujeet et de Verbois, alors un de plus...

Elles nous disent que le futur barrage de Conflan, sera différent, construit au fil de l'eau, il n'impliquera pas de vidanges dévastatrices comme celle de Verbois qui vient de s'achever sur un bilan environne-

mental des plus destructeurs pour la faune piscicole et les milieux riverains. Mais toute construction empiète forcément sur de l'existant, du vivant, des écosystèmes fragiles.

Après avoir, durant un demi-siècle, détruit impunément l'écosystème du Rhône par l'exploitation hydraulique de Verbois, nous venons de passer vingt ans pour compenser les dégâts sur le fleuve et tant d'autres cours d'eau, grâce à des mesures de renaturation. Et voilà qu'on remet le

«Il suffirait de réfléchir à
un avenir moins vorace
en énergie»

rouleau compresseur en marche pour entamer cette fois, l'écosystème de l'Éternel, épargné jusqu'alors. Or ce site est un joyau, une concentration de nature à l'état pur. Grâce à sa richesse en biotopes différents et à sa situation stratégique sur une voie principale de migration, l'Éternel est d'une importance exceptionnelle pour la faune. Deux cent quarante espèces

d'oiseaux migrateurs, hivernants ou nicheurs y ont été recensés mais aussi une flore très spécifique, quantité d'odonates, de batraciens, de mammifères, du castor jusqu'au cerf. Toute cette richesse s'est développée grâce au Rhône, à ses roselières, ses îles boisées inondables et ses bancs de sable uniques.

Peut-on décemment continuer à détruire d'une main ce qu'on restaure de l'autre? Et tout cela pour couvrir 4% de la consommation d'électricité actuelle de Genève. Il suffirait pour éviter ce barrage, de réfléchir à un avenir moins vorace en énergie et de développer une politique d'efficacité énergétique volontariste. Mais plutôt que de remettre en question notre mode de vie et notre développement, l'urbanisation éloignant toujours davantage l'humain de la nature sauvage, on propose des solutions du siècle dernier, un nouveau barrage. Evitons les erreurs du passé et de renaturer après coup nos milieux naturels. Le projet de barrage à Conflan ne peut être acceptable et accepté que s'il préserve d'emblée l'Éternel.

Voir aussi www.conflanvarambon.org